

AVIS

Réunion du Conseil Municipal

Conformément aux articles L.2121-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

le mercredi 10 décembre 2025 à 20H30

Dans la Salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville – 21 rue de Paris)

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2025
-
1. Charges de fonctionnement des écoles publiques 2025/2026
 2. Demande de suspension d'un titre de recettes d'un montant de 1 440 €
 3. Création d'un établissement d'accueil de jeunes enfants, micro-crèche de 12 places, sise au 15 avenue des Violettes à Le Thillay
 4. Echange foncier entre la commune de Le Thillay et Monsieur DE JESUS et droit de passage
 5. Vente d'un terrain communal (parcelle A1 291) au profit de la SCI FYM
 6. Avenant n°1 à la convention de mutualisation d'agents de la police intercommunale
 7. Renouvellement de la convention d'établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion de la Grande Couronne
 8. Procédure de renégociation du groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du Centre Interdépartemental de Gestion
 9. Récapitulatif des Décisions du Maire



Le Thillay, le 3 décembre 2025

Le Maire

Patrice GEBAUER